

COMPTE RENDU

Conseil Municipal

Mairie de PANZOULT

Séance du 6 Octobre 2021

Date de convocation : 30 Septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le six octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PANZOULT, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur DESBOURDES Francis, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

- DESBOURDES FRANCIS
- DELAFOND CAILLÉ CHARLOTTE
- MOLISSON STEPHANIE
- NAVATTE MARC
- TRANCHANT DAVID (arrivé à 18h40)
- RAGOT CHANTAL
- RIPAUD-CADIOU JULIA (arrivé à 19h11)
- BARBIER ROBIN
- FELTRIN PIERRE
- NAVATTE FLORENCE
- BLANCHARD CHARLINE

Etaient absents excusés les conseillers municipaux suivants :

- VEILLOT JULIE
- CAILLÉ PIERRE-EDOUARD
- CAMON ISABELLE donne pouvoir à DESBOURDES FRANCIS
- MARIE FLORENCE donne pouvoir à BLANCHARD CHARLINE

A été désigné secrétaire : FELTRIN PIERRE

Conseil Municipal du 6 Octobre 2021

DCM 2021-10-001 : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 8 Septembre 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 Septembre 2021.

Vote : Membres 15, Présents 9, Représentés 2, Votants 9, Exprimés 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-10-001 : Publiée le : 8 Octobre 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Octobre 2021

DCM 2021-10-002 : SIEAP – rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau : exercice 2020

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Navatte afin d'exposer au Conseil Municipal le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service

Vote : Membres 15, Présents 10, Représentés 2, Votants 10, Exprimés 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-10-002 : Publiée le : 8 Octobre 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Octobre 2021

DCM 2021-10-003 : Assainissement – rapport annuel 2020

Monsieur Le Maire présente, en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel, exercice 2020, sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DONNE un avis favorable au rapport annuel 2020, sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif de la Commune de Panzoult

Vote : Membres 15, Présents 10, Représentés 2, Votants 10, Exprimés 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-10-003 : Publiée le : 8 Octobre 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Octobre 2021

Conseil Municipal du 6 Octobre 2021

DCM 2021-10-004 : France Télécom – Orange : montant annuel de la redevance – année 2021

En application du décret n° 2005-1676 du 27 Décembre 2005 relatif aux droits de passage sur le domaine public routier, Orange est tenu de déclarer aux gestionnaires de voirie l'occupation qui est faite par ses infrastructures de télécommunications du domaine public routier dont ils ont la charge.

Pour l'année 2021 Orange déclare les installations d'infrastructures de télécommunications occupant le domaine public dont la Commune de Panzoult est gestionnaire :

- Artères aériennes de télécommunications : 30.743 km
- Artères en sous-sol de télécommunications : 5.833 km
- Emprise au sol : 1.20 m²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **FIXE** la redevance 2021 due par Orange à 1 966.53 euros.
(30.743 x 55.05 + 5.839 x 41.29 + 1.200 x 27.53)

Vote : Membres 15, Présents 10, Représentés 2, Votants 10, Exprimés 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-10-004 : Publiée le : 8 Octobre 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Octobre 2021

DCM 2021-10-005 : Travaux salle des fêtes : demande de subvention DETR

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Navatte Marc afin d'exposer le projet.
Demande 40% (31 600 euros)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **ACCEPTE** le projet
- **AUTORISE** Monsieur Le maire à demander la subvention à hauteur de 40%

Vote : Membres 15, Présents 11, Représentés 2, Votants 11, Exprimés 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-10-005 : Publiée le : 8 Octobre 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Octobre 2021

DCM 2021-10-006 : Travaux salle des fêtes : demande de subvention auprès du Conseil départemental

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Navatte Marc afin d'exposer le projet.
Demande 30% (23 995.97 euros)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **ACCEPTE** le projet
- **AUTORISE** Monsieur Le maire à demander la subvention à hauteur de 30%

Vote : Membres 15, Présents 11, Représentés 2, Votants 11, Exprimés 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-10-006 : Publiée le : 8 Octobre 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Octobre 2021

DCM 2021-09-007 : Ecluse Rue des Ecoles : devis

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Delafond-Caillé Charlotte afin de présenter les devis concernant la réalisation d'une Ecluse – Rue des Ecoles

Devis :

- EUROVIA 5 990.64 euros HT → 7 188.77 euros TTC
- TRANSTERRASSEMENT 5 779.00 euros HT → 6 934.80 euros TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de TRANSTERRASSEMENT pour un montant de 5 779.00 euros HT → 6 934.80 euros TTC

Vote : Membres 15, Présents 11, Représentés 2, Votants 11, Exprimés 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-10-007 : Publiée le : 8 Octobre 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 8 Octobre 2021

Desbourdes Francis :

Mur cimetière – les travaux sont terminés.

Arrêté de péril au niveau du lieu-dit Le Pressoir : réalisation du périmètre de sécurité. Monsieur Pallardy a remboursé la Commune des frais de l'expert pour un montant de 1 655.44 euros.

Delafond-Caillé Charlotte :

Retour sur les travaux de voirie concernant les trottoirs de la Rue de la Foret. Disposition des trottoirs à revoir au départ de la rue.

Retour des devis :

- Transterrassement : 57 969.00 euros TTC
- Eurovia : 40 626.00 euros TTC

Vu les devis élevés, les travaux ne seront pas réalisés. Prévoir à la place un embellissement.

Gens du voyage : il est notifié que les barrières n'empêchent pas l'installation des gens du voyage.

Solution envisagée : faire des petits bossés.

Les enfants veulent faire du vélo sur des bossés.

Il est proposé de demander un devis pour faire un parcours de bossés (terrain de cross un peu calcaire afin que les enfants puissent faire du vélo sur les bossés).

Commission embellissement : le résumé de la réunion est en cours.

Embellissement de l'armoire de la fibre dans le Bourg : Réponse de la déclaration préalable :

« La déclaration préalable est ACCORDÉE, sous réserve du respect des prescriptions de l'architecte des bâtiments de France : l'armoire sera de teinte 60009 et l'habillage sera en bois à lames verticales de teinte gris clair (RAL 7023, 7030 ou 7032 par exemple) avec une couverture en zinc pré-patiné quartz ».

Prévoir un embellissement au niveau des entrées du Bourg : travail en cours (Rue Rabelais (au panneau CCTV) – Rue de L'Ecole (au panneau CCTV) – Rue du Lavoir (au petit muret / petit pont) – Rue de la Vienne (au dos d'âne).

Molisson Stéphanie :

Retard sur la mise en place du site car il y a une réglementation au niveau de la nomination « panzoult.fr ».

Navatte Marc :

Prévoir une réunion Commission finances.

Le SIEIL : dossier à revoir au prochain Conseil Municipal (groupement pôle énergie centre) : adhésion à la nouvelle convention constitutive du groupement d'achat d'énergies.

Logement école : pas de subvention CRTE

Ripaud-Cadiou Julia :

Petit résumé de la Commission Cimetière : attente devis mise en place d'un ossuaire

Blanchard Charline :

Point sur la journée du 11 Novembre 2021

Cérémonie du 11 Novembre : prévoir vin d'honneur

Intervention des enfants à la cérémonie du 11 Novembre – faire passer un petit mot aux écoles afin de prévenir les parents

Repas des anciens :

Prix :

- Pains (baguette à **0.81€**) et desserts (génévoises aux fruits à **2.20€ / pers.**)
- Repas chauds (2 propositions par Magalie) :
 - o 1 menu à 18 euros avec 1 entrée, 2 plats et le fromage
 - o 1 menu à 15 euros avec 1 entrée, 1 plat et le fromage

Réflexion au sein du Conseil concernant l'âge

70 ans : 2

72 ans : 11

Il est décidé d'offrir le repas aux personnes de 72 ans et + (ainsi que leur conjoint(e) n'ayant pas l'âge requis).

Réflexion au sein du Conseil pour la réalisation des colis de Noël et pour qui :

Vote :

Colis pour les absents : 10

Pas de colis si absent : 3

Après avoir voté, il est décidé d'offrir un colis aux personnes absentes au repas des anciens.

Vin d'honneur offert par Monsieur Le Maire

13 Octobre : Commission fêtes et cérémonies

Ressortir listing des personnes âgées de 72 ans et +.

SEANCE LEVEE A 21H10

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : le Mercredi 3 Novembre 2021 à 18h30
à la Mairie**

Pour les colis : oui et non

Robin : non

Julia : le repas est un lien social

Stéphanie : sens patriotique – lien social – c'est une tradition qui perdure – remerciement -
revoir la composition du colis.

Charline : défaut pour venir la santé

Colis fait en 2020 car pas de repas 11 novembre

Francis : si la personne ne peut pas venir au repas faire un colis

Vote : coffret pour les absents : 10

Pas de coffret si absent : 3

126 personnes x 18 euros : 2 268 euros

Invitation personne ne pouvant se déplacer aller chercher.